

**AVIS DE COURSE
LE TOUR DE GROIX
5 Juillet 2025
LORIENT - C.N.L
5B**

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile 2025- 2028* (RCV),
- 1.2 Les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers précisées en annexe « Prescriptions » si nécessaire,
- 1.3 Les règlements fédéraux,
- 1.4 La partie B, section II du Règlement International pour Prévenir les Abordages en Mer (RIPAM) quand elle remplace les RCV du chapitre 2
- 1.5 En cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra.

2. INSTRUCTION DE COURSE (IC)

- 2.1 Les IC seront disponibles dès que possible.
- 2.2 Les IC seront affichées selon les prescription fédérale l'ISAF (Code de Publicité), telle que
- 2.3 Les IC seront disponibles en version électronique sur le site du CNL.

3. COMMUNICATION

- 3.1 Le tableau officiel d'information en ligne est consultable sur le site du CNL.
- 3.2 Pendant qu'il est en course (à partir du premier signal d'attention jusqu'à la fin de la dernière course du jour), sauf en cas d'urgence, un bateau ne doit ni émettre ni recevoir des données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles par tous les bateaux. [DP] [NP]

4. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 4.1 La régata est ouverte aux monocoques (Mini 6.50, IRC, Osiris d'un coefficient minimum de 2 et d'une longueur minimum de 5m00), voiliers classiques (JCH), et multicoques (M2K)
 - 4.1.1 Les bateaux francisés devront disposer de l'armement de sécurité prévu pour la zone de navigation côtière ou hauturière de la Division 240.
Les bateaux non francisés devront être en règle avec leur législation nationale en vigueur.
- 4.2 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire sur le site du Centre Nautique de Lorient au plus tard le 4 juillet 2025 à 16h00.

<https://capline.org/fr/cnl/evenement/tour-de-groix>

4.3 Documents exigibles à l'inscription :

4.3.1 a. Pour chaque concurrent majeur en possession d'une Licence Club FFVoile, la licence Club FFVoile mention "compétition" ou "pratiquant"

Pour chaque concurrent mineur en possession d'une Licence Club FFVoile : la licence Club FFVoile mention « compétition » valide ou la licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratiquant » accompagnée de l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur

b. Pour chaque concurrent n'étant pas en possession d'une Licence Club FFVoile, qu'il soit étranger ou de nationalité française résidant à l'étranger :

- un justificatif d'appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing
- un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros
- pour les mineurs, l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur.

c) une autorisation parentale pour tout concurrent mineur.

Chaque skipper s'engage à n'embarquer en course que des personnes possédant une licence FFVoile à jour, sans quoi sa responsabilité pourra être engagée.

5. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants

TOUTES CLASSES	Montant
Bateau 6m à 8m	30,00 €
Bateau + 8m à 10m	40,00 €
Bateau +10m	50,00 €

6. PROGRAMME

6.2 Jours de course : (incluant la course d'entraînement si nécessaire)

Date	Heure du 1 ^{er} signal d'avertissement	Classe(s)
05/07/2025	10h30 - 1 ^{er} signal	Toutes
05/07/2025	Fin de journée - Remise des prix	Toutes

6.3 Le dernier jour de la régates, aucun signal d'avertissement ne sera donné après 13h00.

7. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront :

- Disponibles sur le site internet du Centre Nautique de Lorient et à l'accueil avant le 4 juillet 2025.

8. LES PARCOURS

8.1 Le parcours sera de type : Côtier

8.2 L'emplacement de la zone de course est décrit en annexe ZONE DE COURSE

9. CLASSEMENT

- 9.1 1 course devra être validée pour valider la compétition.
- 9.2 Le calcul du temps compensé des bateaux qui y sont soumis sera fait selon le système temps sur temps pour la course du 5 juillet : Tour de Groix

10. PLACE AU PORT

Renseignements à la capitainerie de Lorient la Base au 02 97 87 00 46 ou canal VHF 09.

11. LIMITATION DE SORTIE DE L'EAU

Les bateaux ne doivent pas être sortis de l'eau pendant la régata sauf sous réserve et selon les termes d'une autorisation écrite préalable du comité de course

12. COMMUNICATION RADIO

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

13. PRIX

Après l'annonce des résultats, les lots sont tirés au sort parmi tous les participants du Tour de Groix.

14. DECISION DE COURIR

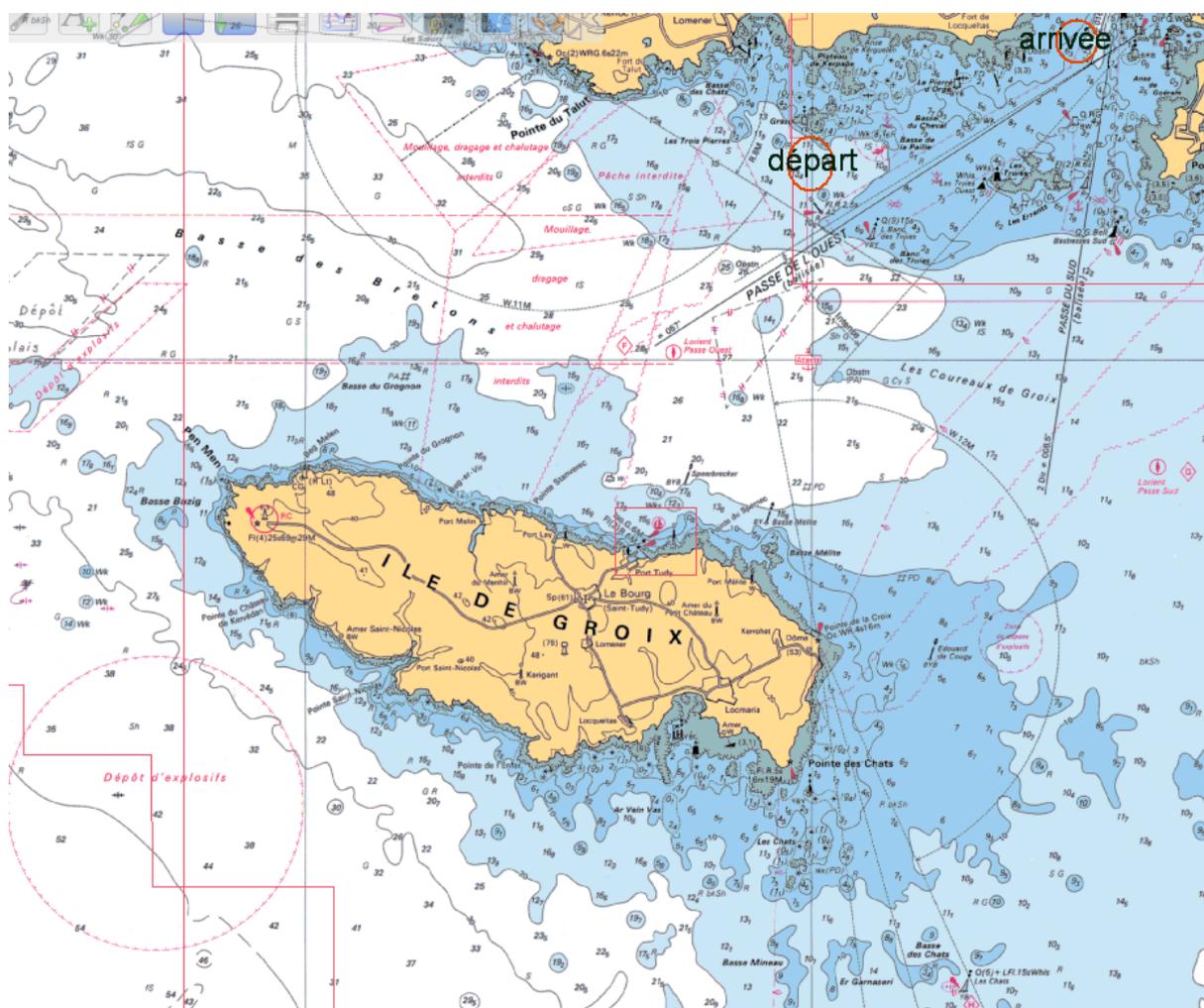
La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel)

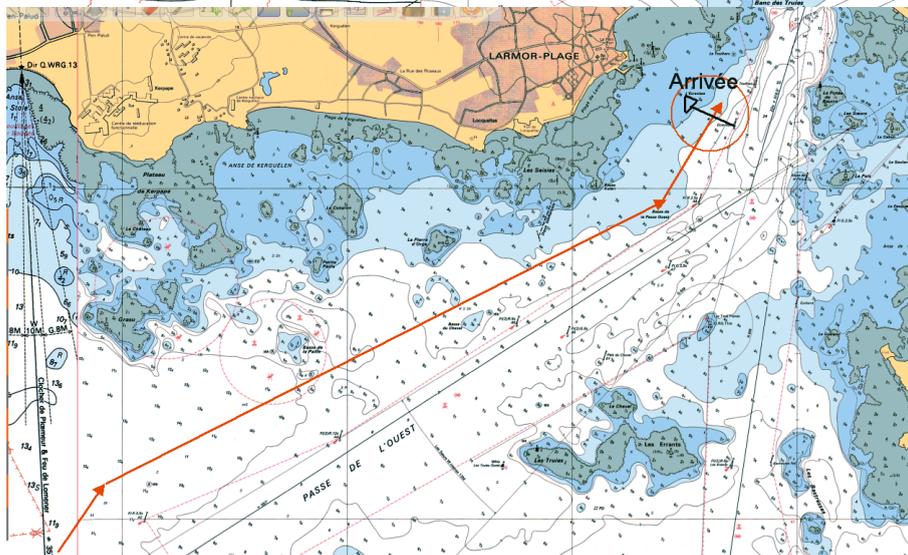
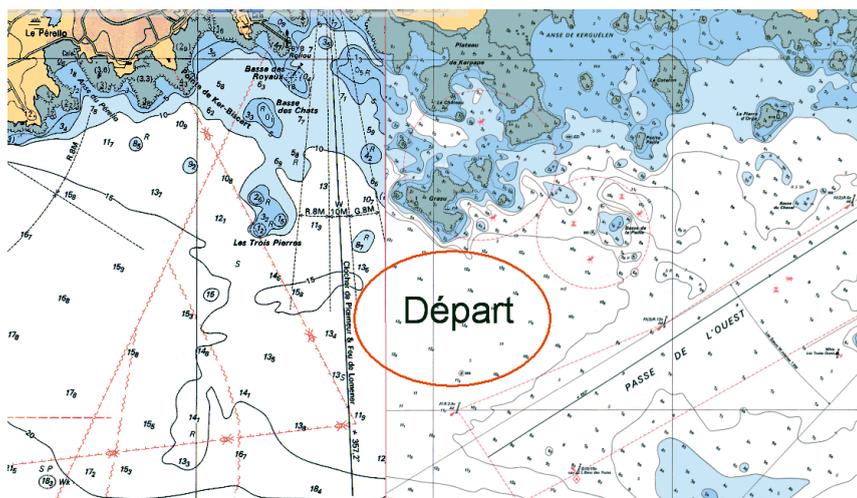
15. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Organisation Nautique
Centre Nautique de Lorient Quai Éric Tabarly 56100 LORIENT www.cnlorient.com bienvenue@cnlorient.com

ANNEXE ZONE DE COURSE

Zone de départ pour :
Le tour de l'île de Groix du Samedi 5 juillet 2025





Horaires des marées (référence Port-Tudy)			
	PM	BM	coef
06/07/25	11h02	17h26	42/39